

DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT - EUGÈNE
SAINTE - CÉCILE

4, RUE DU CONSERVATOIRE
75009 PARIS
Tél. : 01 48 24 70 25
secretariat@saint-eugene.net
Youtube : itemissaest



DIMANCHE
20 DÉCEMBRE 2020

INFORMATIONS
PAROISSIALES

Jésus : Dieu sauve

Le 4^{ème} dimanche de l'Avent, nous introduit dans la semaine des grandes festivités de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le temps de l'Avent nous est donné afin de permettre à notre cœur accaparé, accablé et partagé par les tribulations de notre existence terrestre de revenir à l'essentiel et de retrouver son unité et sa paix dans l'Espérance du Salut qui nous est promis en Jésus-Christ.

Nous avons plus que jamais besoin de fêter la Naissance de Notre Sauveur. Notre monde est désemparé. Il cherche un sauveur. Malheureusement, ce qui fait dramatiquement défaut à notre société est cette conscience que notre salut n'est pas de ce monde et que Dieu seul peut nous sauver, qu'Il est la seule source de salut et que Lui seul peut nous envoyer un Sauveur. Alors, notre société se fabrique des ersatz du salut qui ne viennent pas du Ciel mais sont totalement terrestres. L'illusion originelle revient avec virulence : sous l'inspiration du démon, nos 1^{ers} parents pensaient se défier par leurs propres forces, escomptant, si ce n'est se passer de Dieu, tout au moins l'utiliser accessoirement à leurs fins. Telle est la grande tentation actuelle : croire que l'homme par lui-même peut se sauver, que Dieu n'a rien à voir avec le bonheur des peuples, ou si peu, que l'être humain peut instaurer un ordre juste qui assure à toute personne le bonheur en ce monde, qu'il peut par les progrès de la science décupler ses forces physiques et intellectuelles, vaincre la maladie et repousser la mort vers des horizons lointains.

C'est oublier que notre bas monde est irrémédiablement marqué par le péché originel qui frappe non seulement l'être humain mais aussi tout l'ordre de la nature. Le Christ Lui-même n'a eu ni la prétention ni l'intention d'installer son Royaume dans ce monde et de travailler pour cela directement à l'amélioration de l'ordre économique et politique. A la suite du Christ, l'Eglise doit dénoncer courageusement et clairement ces tentations diaboliques et les illusions antichrétiennes qui en découlent, ne pas y coopérer mais enseigner haut et fort que le Salut ne peut être que totalement enraciné dans le Christ, ou il n'est pas, et mettre toute son énergie dans la défense des moyens surnaturels qui lui ont été confiés par Notre Seigneur pour transmettre au monde son Salut et unir dans les Sacrements en Jésus-Christ la communauté des peuples.

Notre société repousse de toutes ses forces la dimension chrétienne de la fête de Noël voulant la réduire à une réjouissance païenne au nom de la laïcité et du multiculturalisme de notre société. Il est de notre devoir de chrétien de fêter la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ ostensiblement dans la Foi et dans la Joie, témoignant clairement à notre monde versant dans le découragement et le désespoir, qu'en Jésus-Christ un Sauveur nous est né, qu'Il est l'unique Sauveur du monde car tel est le nom qu'Il s'est donné : en hébreux, Jésus signifie : Dieu sauve.

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

Âme du Christ, sanctifiez-moi, Corps du Christ, sauvez-moi. Sang du Christ, enivrez-moi, Eau du côté du Christ, lavez-moi. Passion du Christ, fortifiez-moi. O bon Jésus, exaucez-moi. Dans vos blessures, cachez-moi. Ne permettez pas que je sois séparé de vous. De l'ennemi défendez-moi. À ma mort appelez-moi. Ordonnez-moi de venir à vous, pour qu'avec vos saints je vous loue, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ouverture de l'église durant la semaine

Le dimanche :	7h45 - 20h00
Le lundi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le mardi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le mercredi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le jeudi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le vendredi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00
Le samedi :	(8h30 si possible) 10h00- 20h00

CALENDRIER DES MESSES *DU 20 DÉCEMBRE 2020 AU 27 DÉCEMBRE 2020*

	FORME ORDINAIRE Calendrier romain de 1969	FORME EXTRAORDINAIRE Calendrier romain de 1962
DIM 20	9H45 : 4ÈME DIMANCHE DE L'AVENT, ANNEE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 4ÈME DIMANCHE DE L'AVENT, 1ÈRE CL. 17H45 : VÊPRES 19H00 : MESSE BASSE
Lun 21	12h45 : Férie ; saint Pierre Canisius, Docteur	19h00 : Saint Thomas, Ap., 2 ^{ème} cl. ; Comm. de la férie.
Mar 22	12h45 : Férie	19h00 : Férie, 2 ^{ème} cl.
Mer 23	12h45 : Férie ; saint Jean de Kenty, Prêtre	19h00 : Férie 2 ^{ème} cl.
Jeu 24	12h45 : Férie. 19h30 : Veillée de Noël 20h00 : Nativité de Notre Seigneur , Messe de la nuit, Solennité	7h30 : Vigile de Noël, 1 ^{ère} cl. 22h00 : Veillée : Matines de Noël, 1 ^{er} nocturne. 24h00 : Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ , Messe de Minuit, 1 ^{ère} Cl.
Ven 25	9h45 : Nativité du Seigneur , Messe du jour, Solennité	7h30 : Messe basse 8h15 : Messe de l'aurore, Mém. de sainte Anastasie, Mart. 11h00 : Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ , Messe du jour, 1 ^{ère} cl. ; 17h45 : Vêpres 19h00 : Messe basse avec orgue
Sam 26	12h45 : Saint Etienne, 1 ^{er} martyr, fête.	9h30 : Saint Etienne, 1 ^{er} martyr, 1 ^{ère} cl. ; Comm. Octave de Noël.
DIM 27	9H45 : SAINTE FAMILLE, ANNEE B, FÊTE	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL, 2ÈME CL ; Comm. de saint Jean, Ap. et Ev. 17H45 : VÊPRES 19H00 : MESSE BASSE

CHAPELET

Mardi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : Couronne angélique ou le chapelet de Saint Michel

Jeudi et vendredi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : chapelet paroissial

Dimanche à 16h45 : Chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie à la Chapelle de la Vierge

Premier samedi du mois : 10h15 : 15 minutes de méditation silencieuse suivie du chapelet

PROCHAIN SAMEDI : Samedi 2 janvier 2021

ADORATION

Tous les jeudis soir après la messe de 19h00 : Heure Sainte de 20h00 à minuit.

Tous les vendredis soir après la messe de 19h00, adoration pour la France jusqu'à 21h00.

Premier Vendredi du mois : adoration nocturne, de 20h00 jusqu'à 9h15

PROCHAINE ADORATION : Vendredi 1 janvier 2021

VIE PAROISSIALE

Denier de l'Église

Dans la partie piétonne de la rue Sainte-Cécile, l'église Saint-Eugène Sainte-Cécile marque la présence de la vie chrétienne du quartier du Faubourg Poissonnière. Par cette maison de Dieu, lieu de silence et de recueillement, nous souhaitons ouvrir toujours plus les portes pour les saintes messes, transmission de la foi, catéchisme, catéchuménat, processions, conférences, concerts spirituels, journées d'amitié en novembre. Le soutien aux plus démunis a pour cœur le Centre paroissial Bergère qui ouvre ses portes Aux Captifs la Libération tous les matins du lundi au vendredi. Il est également un lieu de rencontre avec l'Association Tibériade tous les après-midis pour les personnes fragilisées par une hospitalisation ou un traitement de longue durée, avec son mercredi ouvert à tous.

Nous ne recevons aucune subvention ni de l'État français ni du Saint-Siège, et comme la plupart d'entre nous, elle subit les effets des différentes crises dont le confinement du Covid19 avec ses conséquences matérielles. La générosité de tous est indispensable pour assurer notre témoignage et couvrir nos besoins d'entretien (traitement des prêtres, chauffage, lumières, fleurs...).

Cet été 2020, l'exemple de dépense pour le culte et la prière dans le respect de l'église a été manifesté par la réalisation d'un accueil confessionnal. En vue de permettre de recevoir et de renseigner, et d'entendre les confessions pour toutes personnes malentendantes ou à mobilité difficile, après deux années de démarches auprès de la direction des monuments historiques pour une parfaite conformité à la beauté de l'église classée, un artisan ébéniste a réalisé ce chef d'œuvre.

Comment donner ? - en ligne sur www.jedonneaudenier.org/paris en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile ».

- par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP ». Si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour l'année 2020, les chèques seront datés au plus tard du 31 décembre 2020.

- par la borne installée au fond de l'église pour les cartes bancaires. Répondez à la question : souhaitez-vous un reçu fiscal ? Si oui, saisissez votre adresse email sur l'écran. Un mail de confirmation de votre don vous sera adressé, ainsi qu'un formulaire à compléter pour la délivrance de votre reçu fiscal.

Que Dieu bénisse votre générosité.

Catéchisme pour les enfants : Mardi de 17h00 à 18h30, accueil dès 16h30 avec possibilité de goûter pour les enfants. Paroisse Saint Eugène Sainte Cécile 4, rue du conservatoire 75009 Paris. Tél : 01 48 24 70 25. Retardataires bienvenus. Mardis 5 janvier 2021, 12 janvier, 19 janvier, 26 janvier, 2 février, 9 février, 2 mars, 9 mars, 16 mars, 23 mars, 30 mars, 6 avril, 13 avril, 4 mai, 11 mai, 18 mai, 25 mai, 1^{er} juin, 8 juin, 15 juin 2021

Catéchisme pour adultes retransmis sur internet à 20h00 : mardis 29 décembre, mardis 5 et 19 janvier 2021, lundi 1^{er} et mardi 16 février, mardis 2 et 16 et 30 mars, mardis 13 et 27 avril, mardis 11 et 25 mai, mardis 8 et 22 juin 2021. Retransmis en direct sur la chaîne Youtube itemissaest

□ **Cours de latin** pour tous à 20h00 : 22 décembre, 12 et 26 janvier 2021, 9 et 23 février, 9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1^{er} et 15 juin 2021.

□ **Confrérie Marie Corédemptrice** : **Récitation du chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie chaque dimanche à 16h45 retransmis sur internet** devant la chapelle de la sainte Vierge. Page sur le site de la Paroisse saint-eugene.net/confrerie-marie-coredeptrice.

APPEL aux bénévoles pour la Schola, le Service de messe, le Panier du curé (repas pour le curé et le vicaire s'adresser à Chantal de Blignièrès 06 84 51 14 27), ménage dans l'église... Voir brochure sur les Services et les Missions de la Paroisse, mail à secretariat@saint-eugene.net. Site de la Paroisse : <https://saint-eugene.net/>

Mardi 5 janvier 2021 de 9h00 à 20h00 : Vénération des reliques de Ste Marie de Jésus Crucifié

Caroline Letellier et Alexandre Maruffy viennent de se marier à la paroisse samedi 19 décembre.

HORAIRES DE NOËL A SAINT EUGENE

Jeudi 24 décembre

Veillée à 19h30 suivie de la messe à 20h00 en français chantée avec orgue

Veillée à 22h00 suivie de la messe solennelle de minuit en latin chantée avec orgue

Vendredi 25 décembre

7h1/2 messe basse en latin

8h15 messe de l'Aurore en latin

9h45 messe en français chantée avec orgue

11h00 messe solennelle en latin chantée avec orgue

19h00 messe basse avec orgue

INDULGENCES DURANT L'ANNEE SAINT JOSEPH

L'indulgence plénière – pour soi-même ou pour un défunt – peut être reçue aux conditions habituelles prévues par l'Église : refus du péché, confession et communion sacramentelles, prière aux intentions du Pape.

- Ceux qui méditent *«pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père»*, ou qui participent à une retraite spirituelle même pour une journée *«qui comprend une méditation sur saint Joseph»*.

- L'indulgence peut être obtenue en accomplissant *«une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle»*, à l'exemple de saint Joseph.

- Réciter le chapelet en famille et entre fiancés.

- Ceux qui se tournent avec confiance vers *«l'artisan de Nazareth»* pour trouver un emploi.

- Une indulgence *«aux fidèles qui réciteront la Litanie à saint Joseph (pour la tradition latine), ou l'Akathistos à saint Joseph, en totalité ou au moins une partie de celle-ci (pour la tradition byzantine), ou une autre prière à saint Joseph, propre aux autres traditions liturgiques»*.

- *«toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph»* en particulier *«les fêtes du 19 mars et du 1er mai, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, le dimanche de saint Joseph (selon la tradition byzantine), le 19 de chaque mois et chaque mercredi, le jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine»*.

- *«le don de l'indulgence plénière est particulièrement étendu aux personnes âgées, aux malades, aux mourants et à tous ceux qui, pour des raisons légitimes, ne peuvent pas quitter leur domicile»*. Ceux qui récitent *«un acte de piété en l'honneur de saint Joseph en offrant avec confiance à Dieu les peines et les épreuves de leur vie»* pourront recevoir ce don *«avec une âme détachée de tout péché et avec l'intention de remplir, dès que possible, les trois conditions habituelles, chez eux ou là où l'empêchement les retient»*.